



UN FUTUR ÉCO-QUARTIER MIXTE ET ACCUEILLANT

La Ville de Paris a engagé la reconversion de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul libéré de ses activités hospitalières depuis 2012. Résidentiel et mixte, le futur quartier réunira habitat, équipements publics et privés, commerces et activités économiques. Ce projet vise à la fois une réduction maximale de l'empreinte carbone et le développement de l'économie circulaire depuis la conception du projet, jusqu'à sa réalisation et tout au long de la vie du quartier.

HABITAT SOCIAL COLLABORATIF, UNE PREMIÈRE À PARIS

Dans le cadre de cette opération, la Ville de Paris, la mairie du 14^e arrondissement, l'aménageur P&MA ainsi que les deux bailleurs, RIVP et Paris Habitat, souhaitent mobiliser les futurs utilisateurs dans l'élaboration de leur futur habitat. Sur deux nouveaux îlots, l'îlot Petit de 12 000m² et l'îlot Chaufferie de 10 700m², un programme d'habitat social collaboratif est lancé. Accompagnés par des professionnels de l'immobilier et les deux bailleurs, des futures locataires préalablement sélectionnés réfléchiront ensemble à leur projet immobilier. Au-delà de leur futur logement, ils seront aussi amenés à imaginer aux côtés des architectes, les espaces communs (cours, locaux vélos, poussettes...), des nouveaux services (bricothèque, laverie...), ou encore les modes de gestion partagée des résidences.

42 000 m²

de logements : 50 % sociaux, 20 % intermédiaires, 30 % libres

4 000 m²

consacrés à un espace culturel et créatif

5 390 m²

d'équipements publics : crèche, école et gymnase

7 480 m²

d'activités et commerces

OÙ ?

Ce projet d'habitat collaboratif est réalisé sur l'ancien site de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, dans un quartier dynamique et animé du 14^e arrondissement de Paris, à proximité de la Fondation Cartier, de la place Denfert-Rochereau et à quelques minutes à pied de Montparnasse.

POUR QUI ?

Ce projet d'habitat social collaboratif est ouvert à tous les demandeurs de logement social. Un panel de 40 personnes, futurs locataires, sera constitué pour participer à ce projet.

COMMENT PARTICIPER ?

Pour prendre part à cette belle aventure, plusieurs conditions sont requises :

- Respecter les critères d'attribution d'un logement social.
- Participer activement aux ateliers

de co-construction qui se tiendront régulièrement (réunions mensuelles).

- Être disponible tout au long du programme d'aménagement, à savoir environ 4 ans.
- Être motivé et enthousiaste à l'idée de fabriquer la ville de demain !

Une commission de sélection composée d'élus de la Ville de Paris, des représentants des bailleurs et d'associations, se réunira au cours du mois de mai afin de constituer le panel représentatif des futurs habitants de ces résidences. Ces derniers devront alors signer une charte d'engagement.

POURQUOI PARTICIPER ?

- Parce que c'est une aventure qui aboutira à la création d'un nouveau quartier au cœur de Paris.
- Parce que c'est le premier projet d'habitat social collaboratif à Paris.
- Parce que chaque participant, sous réserve que sa demande de logement social soit toujours éligible, verra sa demande aboutir lors de la livraison des résidences.

